

## INSPECTEUR AU FONDS DE VOIRIE RÉGIONAL

### Postes pour étudiants du 4 mai au 21 août 2020

Souhaitez-vous rejoindre une équipe dynamique et efficace où vous ferez la différence? La MRC de Vaudreuil-Soulanges vous offre la possibilité de vous épanouir auprès d'une équipe où la communication et la collaboration sont de mise et où vous serez appelé à vous impliquer dans différents projets. Vous participerez au développement de l'une des plus belles régions du Québec. Située à seulement trente minutes de Montréal, la région de Vaudreuil-Soulanges est reconnue pour sa qualité de vie ainsi que pour son riche patrimoine naturel et culturel. En plein essor économique, social et culturel, la MRC a à cœur l'aménagement durable de son territoire. La MRC dessert 23 municipalités et a le souci constant d'intégrer un développement vert à l'ensemble de ses projets. Joignez-vous à nous!

### Responsabilités

Relevant du directeur général adjoint et travaillant sous le coordonnateur au fonds de voirie régional, l'inspecteur au fonds de voirie régional aura les responsabilités suivantes :

- Assurer la vigie des déplacements en observant attentivement les véhicules lourds aux entrées principales des carrières et sablières du territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;
- Assurer une présence de 6 heures par jour entre 8 h et 17 h du lundi au vendredi;
- Compiler les données précisément des mesures de tonnage et d'équivalence;
- Acheminer les rapports hebdomadaires au coordonnateur du fonds de voirie régional;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

### Exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaire ou en voie d'obtention;
- Posséder un véhicule pour effectuer des déplacements quotidiens;
- Détenir un permis de conduire et une assurance automobile valides;
- Aimer travailler à l'extérieur, avoir une bonne tolérance aux conditions climatiques estivales;
- Capacité à demeurer à bord d'un véhicule pendant plusieurs heures.

### Atouts

- Bonne résistance au stress;
- Bonne connaissance du territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

### Conditions

Ce poste est temporaire pour une durée de 16 semaines et à temps partiel, 30 heures par semaine. Le salaire correspond à la classe 1 et l'échelon 1 de la convention collective en vigueur (taux horaire : 18,02 \$). Le kilométrage est remboursé (0,52 \$/kilomètre). L'endroit et l'horaire de travail seront assignés hebdomadairement. La date de début est prévue le 4 mai 2020.. Si vous souhaitez relever ce défi, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le 9 mars 2020** à l'attention de madame Mylène Galarneau, conseillère en ressources humaines, à l'adresse courriel suivante : [recrutement@mrcvs.ca](mailto:recrutement@mrcvs.ca). Nous remercions toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt, toutefois, seulement les candidats retenus seront joints.

L'emploi du masculin est utilisé à titre épiciène.

